

REGISTRE DU COMPTE RENDU
DU SIVOS BERNOUIL-CARISEY-DYE-JAULGES-VILLIERS-VINEUX

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

Compte-rendu affiché le 30 JUILLET 2020

Madame la Présidente ouvre la séance à 18H00

L'an deux mil vingt, le jeudi trente juillet à dix-huit heure, les Membres du Sivos Bernouil-Carisey-Dyé-Jaulges-Villiers-Vineux, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Villiers-Vineux en séance publique sous la présidence de la Présidente, Mme Marie-Laure CAPITAIN

Etaient Présents : Mme Marie-Laure CAPITAIN et Mme Nathalie BOUISSET (Déléguées de Carisey), M Kamel FERRAG (Délégué de Villiers-Vineux), Mme Annie YOT et Mr Olivier DURAND, (Délégués de Dyé), Mr Serge GAILLOT et Mr Bernard ROY (Délégués de Jaulges), Mme Isabelle MALARD et Mr Dominique FOURNILLON (Délégués de Bernouil).

Absent excusé : Néant

Absents: Mme Hélène COUASSE

Secrétaire : Mme Nathalie BOUISSET

ELECTION PRESIDENT ET VICES-PRESIDENTS
N° 001-30/07/2020

Conformément à l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la séance a été ouverte sous la présidence de Madame Marie-Laure CAPITAIN, doyen d'âge, qui a procédé à l'appel nominal des membres du conseil. Il a dénombré neuf délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était rempli.

I - Installation du conseil communautaire

Madame Marie-Laure CAPITAIN a déclaré le SIVOS de Bernouil,-Carisey-Dyé-Jaulges-Villiers-Vineux installé.

II - Désignation du secrétaire de séance

Mr Kamel FERRAG a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le SIVOS

III - Election du président

- Présidence de l'assemblée

Madame Marie-Laure CAPITAIN a invité les membres du SIVOS à procéder à l'élection du président. Il est rappelé qu'en application des articles L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 5211-10 du CGCT, et par le jeu du renvoi opéré par l'article L. 5211-2 du même Code, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du SIVOS. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Madame Marie-Laure CAPITAIN a fait appel de candidature pour le poste de président.
Madame Marie-Laure CAPITAIN propose sa candidature pour occuper cette fonction.

- Constitution du bureau

Les membres du SIVOS ont désigné deux assesseurs :

- Monsieur Olivier DURAND
- Monsieur Dominique FOURNILLON

- Déroulement de chaque tour de scrutin

- Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 9
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 8
- e. Majorité absolue : 6

Nom et prénom des candidats : Madame Marie-Laure CAPITAIN

Nombre de suffrages obtenus :

en chiffres : 8

en toutes lettres : Huit

- Proclamation de l'élection du président

Madame Marie-Laure CAPITAIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée présidente et a été immédiatement installée.

IV - Election des vice-présidents

Sous la présidence de Madame Marie-Laure CAPITAIN. élu Présidente, les membres du SIVOS ont été invité à procéder à l'élection des vice-présidents.

Conformément aux statuts, il convient d'élire quatre vice-Présidents

- Élection du premier vice-président

Madame Marie-Laure CAPITAIN. a fait appel de candidature pour le poste de premier vice-président.

Monsieur Kamel FERRAG propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 9
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 8
- e. Majorité absolue : 6

Nom et prénom des candidats : Monsieur Kamel FERRAG

Nombre de suffrages obtenus

en chiffres : 8

en toutes lettres : Huit

Monsieur Kamel FERRAG ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} vice-président et a été immédiatement installé.

- Élection du deuxième vice-président

Madame Marie-Laure CAPITAIN a fait appel de candidature pour le poste de deuxième vice-président.

Monsieur Serge GAILLOT . propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 9
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 8
- e. Majorité absolue : 6

Nom et prénom des candidats : Monsieur Serge GAILLOT

Nombre de suffrages obtenus

en chiffres : 8

en toutes lettres : Huit

Monsieur Serge GAILLOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

- Élection du troisième vice-président

Madame Marie-Laure CAPITAIN a fait appel de candidature pour le poste de troisième vice-président.

Monsieur Olivier DURAND propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 9
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 8
- e. Majorité absolue : 6

Nom et prénom des candidats : Monsieur Olivier DURAND

Nombre de suffrages obtenus

en chiffres : 8

en toutes lettres : Huit

Monsieur Olivier DURAND ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

- Élection quatrième vice-président

Madame Marie-Laure CAPITAIN a fait appel de candidature pour le poste de premier vice-président.

Monsieur Dominique FOURNILLON propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 9
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 8
- e. Majorité absolue : 6

Nom et prénom des candidats : Monsieur Dominique FOURNILLON

Nombre de suffrages obtenus

en chiffres : 8

en toutes lettres : Huit

Monsieur Dominique FOURNILLON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

V - Election du secrétaire

Madame Marie-Laure CAPITAIN a fait appel de candidature pour le poste de secrétaire

Madame Nathalie BOUISSET propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 9
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 8
- e. Majorité absolue : 6

Nom et prénom des candidats : Madame Nathalie BOUISSET

Nombre de suffrages obtenus

en chiffres : 8

en toutes lettres : Huit

Madame Nathalie BOUISSET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée secrétaire et a été immédiatement installée.

INDEMNITES DE LA PRESIDENTE

N° 002-30/07/2020

Madame la Présidente informe les Membres du SIVOS que suite à l'élection, il convient de déterminer le taux de l'indemnité de la Présidente.

Elle précise que ce taux peut aller jusqu'à 12.20 % de l'indice maximal pour une population totale comprise entre 1000 et 3499 habitants.

Les Membres du SIVOS, après en avoir délibéré et à la majorité :

- **DECIDENT que l'indemnité de la Présidente sera calculée au taux de 12.20% de l'indice maximum.**

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **PERSONNEL DU SIVOS :**

- Un agent est actuellement en arrêt maladie,
- L'agent qui était en disponibilité pour convenance personnelle va revenir en septembre, mais elle a déclaré une maladie professionnelle pendant sa disponibilité.
Elle a vu le médecin du travail.
Il convient de la reclasser sur d'autres missions.
Il est proposé de lui faire effectuer les missions du bus scolaire.
Par conséquent, le contrat de Monsieur Randy VALENTIN ne sera pas renouvelé.
Un rendez-vous sera pris avec l'agent concerné

• **CENTRE DE LOISIRS :**

- Une machine à laver va être achetée, et un élu de Carisey se propose de l'installer.
- Malgré la crise sanitaire que nous vivons, la fréquentation du Centre de Loisirs pour le mois de Juillet a été bonne. (Entre 12 et 18 enfants par jour), et les sorties qui ont été organisées, ont été appréciées.
- Madame la Présidente propose qu'un élu participe à la commission « menu » de la cantine. Madame Nathalie BOUISSET se propose pour participer à la Réunion.

• **ECOLES :**

- Rentrée scolaire :

Il n'y a toujours pas d'information pour le protocole à appliquer pour la rentrée scolaire suite à la crise sanitaire.

Il semblerait, d'après l'inspecteur, que le problème serait le brassage d'enfants et non la quantité d'enfants accueillis. (Voir pour le bus et l'organisation de la cantine du midi).

Mesures déjà mises en place :

- Les classes ont été réaménagées pour avoir une distanciation sociale entre les élèves.
- La désinfection est organisée.

- Classe Toute Petite Section : (TPS)

Dès la rentrée, une nouvelle classe sera ouverte à Jaulges pour les enfants âgés de 2 ans.(composée de 5 à 6 enfants).

- Commande de fourniture scolaire :

Une nouvelle organisation doit être trouvée entre la comptabilité et les institutrices pour avoir un suivi des dépenses effectuées pour chacune des parties.

En effet, à la réception de la facture par le SIVOS :

- La secrétaire ne peut pas identifier l'institutrice concernée, elle peut juste connaître l'école concernée par la livraison.
- Les institutrices ne peuvent pas contrôler la réception totale de la commande, ni connaître le montant total de la facture.

La secrétaire du SIVOS propose que :

- 1°. Les institutrices passent leurs commandes en direct,
- 2°) A réception de la facture, celle-ci l'enverra à l'école concernée pour validation avant paiement. (Validation dans un délai d'une semaine maximum)

Les Membres du SIVOS proposent que la secrétaire du SIVOS et les institutrices se rencontrent pour décider d'une marche à suivre.

La séance est levée à 19H30

Récapitulatif des numéros d'ordres des délibérations prises :

- N°001-30/07/2020 : Election Président et vices Présidents
- N°002-04/03/2020 : Indemnité de la Présidente

Marie-Laure CAPITAIN Présidente

Nathalie BOUISSET (Déléguee de Carisey)	Hélène COUASSE (Déléguee de Villiers-vineux)	Olivier DURAND (Déléguee de Dyé)
Kamel FERRAG (Délégué de Villiers- Vineux)	Dominique FOURNILLON (Délégué de Bernouil)	Serge GAILLOT (Délégué de Jaulges)
Isabelle MALARD (Déléguee de Bernouil)	Bernard ROY (Délégué de Jaulges)	Annie YOT (Déléguee de Dyé)